

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 juin 2019**

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 09

Conseillers présents : 08

Date de convocation : 21 juin 2019

Séance débutée à : 19h05

Sous la présidence de Patrice BOURCET

Présents : François LEROY, Sylvie ROUX, Sylvain TARILLON, Sandrine HUMBERT, François HARMAND, Josyane RODRIGUES, Rose MILO

Absents avec excuse : Dominique VOLLES représentée par François LEROY

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N° 1 : Approbation du procès-verbal du 12 juin 2019

1 contre Rose MILO

Mme Milo demande à Monsieur le Maire de ne plus l'interpeller spécifiquement pour lui demander si elle a des commentaires sur les points traitant de l'approbation des procès-verbaux. Monsieur le Maire a bien pris en compte cette remarque.

Adopté à la majorité

POINT N°2 : Travaux de raccordement des distributeurs place des Vignes

Monsieur Bourcet informe le conseil qu'une demande de devis a été faite auprès de l'URM pour connaître le coût du raccordement des distributeurs de pains et œufs au réseau d'électricité, conformément aux normes en vigueur.

Vu le devis de l'URM pour raccorder les distributeurs d'un montant de 2693,81€ HT, soit 3232,57€ TTC,

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette dépense.

**Considérant les difficultés rencontrées lors du vote de ce point et notamment le départ de Monsieur Leroy, Monsieur le Maire propose de reporter ce point, ce qui est accepté.
Ce report sera mis à profit pour demander des précisions sur le coût des branchements.**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 26 juin 2019**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 09
Conseillers présents : 07

Date de convocation : 21 juin 2019
Séance débutée à : 19h05

Sous la présidence de Patrice BOURCET

Présents : Sylvie ROUX, Sylvain TARILLON, Sandrine HUMBERT, François HARMAND, Josyane RODRIGUES, Rose MILO

Absents avec excuse : Dominique VOLLES représentée par François LEROY

Absents sans excuse :

Secrétaire de séance : Sandrine HUMBERT

POINT N°3 : Décision modificative 2/2019

Vu la nécessité de prévoir des crédits dans l'opération 10101 « aménagement du village » pour financer les travaux de raccordement au réseau d'électricité des distributeurs de pains et œufs,

Il est proposé au conseil municipal d'adopter la décision modificative de virement de crédits suivante :

CREDITS A OUVRI							
Sens	Section	Chapitre	Art.	Op	Objet		Montant
D	I	21	21538	10101	Autres réseaux		3 300,00
						Total	3 300,00
CREDITS A REDUIRE							
Sens	Section	Chapitre	Art.	Op	Objet		Montant
D	I	21	2131	10206	Bâtiment public		-3 300,00
						Total	-3 300,00

Opération 10206 : local technique

Reporté suite au report du point 2.

Publié le 28 juin 2019